

## ANNEXE III : PROCURATION

### Comité Scientifique et Conseil de l'OSU-Réunion

#### SCRUTIN DU MARDI 05 AVRIL 2016

Je soussigné (e) .....

Electeur inscrit sur la liste du

**COLLEGE:**

Collège des étudiants et usagers

Empêché (e) de prendre part personnellement au scrutin du **MARDI 05 AVRIL 2016**

Comité Scientifique de l'OSU-R

Conseil de l'OSU-R

Donne procuration à M. ou Mme .....

Electeur inscrit dans le même collège

Pour voter en mes lieu et place lors du scrutin du **MARDI 05 AVRIL 2016**

Fait à , le

Date : et signature : .....

---

N.B. (article D719-17 du code de l'Education) le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant.

Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats

**La procuration originale doit être produite, aucune photocopie ne sera acceptée.  
La procuration doit être accompagnée d'une photocopie de la carte professionnelle du mandat ou à défaut de l'arrêté, ou décret de nomination ou d'une attestation du bureau du personnel**